

Coppet : suite

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 29

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sera complète et que les Confédérés qui y prendront part seront accueillis dans nos murs avec un sympathique empressement.

L. M.

— o —
Coppet.

VIII.

M^{me} de Staël, objet de la suspicion de Bonaparte, et indignée par la politique de cet homme, qui voulait que tout pliât sous sa volonté, se rendit chez son père à Coppet. Elle y resta près d'une année, pendant laquelle elle composa le roman de *Delphine*. C'est dans le trajet de Paris à Coppet qu'une mort prompte et inattendue lui enleva son mari. Il y avait quelques années qu'ils ne vivaient plus ensemble; la générosité de celui-ci, poussée jusqu'à la prodigalité, et menaçant de compromettre une fortune que M^{me} de Staël tenait à conserver par une sage économie, avait été la cause de leur séparation. Cependant, ayant appris qu'affaibli par les progrès de l'âge et de la maladie, M. de Staël avait besoin des soins de sa famille, elle s'était empressée de se rapprocher de lui, afin d'adoucir le sort de ses dernières années. C'est dans ce but qu'elle l'emmenait avec elle à Coppet, lorsque, dans le voyage, le douloureux événement qui vint la surprendre lui empêcha de réaliser ses pieuses intentions.

M^{me} de Staël n'était pas encore exilée, mais elle savait qu'après son départ Napoléon avait dit, au milieu de son cercle, qu'elle ferait mieux de ne pas revenir à Paris. Il paraît que Napoléon avait l'habitude, dans des circonstances pareilles, de dicter ses volontés en conversation, afin qu'on le dispensât d'agir en prévenant ses ordres. S'il avait dit que tel individu devait se pendre, il aurait sans doute trouvé très-mauvais que le sujet soumis n'eût pas, après cette insinuation, fait acheter la corde et préparé la potence.

Un an après son arrivée à Coppet, M^{me} de Staël se crut oubliée de Bonaparte, qui était alors absorbé par son expédition d'Angleterre. Trompée par cette douce illusion, elle quitta son château et alla se fixer dans une campagne à dix lieues de Paris; puis, invitée à partager la demeure de M^{me} Récamier, à Saint-Brice, à 2 lieues de Paris, elle s'empressa d'accepter l'offre de cette femme célèbre par sa beauté, qui attirait dans ses salons tant d'illustres adorateurs: hommes politiques, littérateurs, savants, généraux, etc., tous briguaient l'honneur de faire leur cour à cette reine de la société parisienne, qui ne tarda pas, comme cela avait eu lieu pour M^{me} de Staël, à être inquiétée par la politique intolérante du premier consul. Ainsi que son amie, M^{me} Récamier fut exilée plus tard.

M^{me} Récamier eut une si grande célébrité à l'époque dont nous parlons, ses relations avec M^{me} de Staël furent si intimes et si suivies, que nous devons lui consacrer ici quelques lignes. Elle naquit à Lyon en 1777. Son père, Jean Bernard, était notaire dans la même ville. En 1793, elle épousa M. Récamier, placé à la tête des hommes de finance de Paris.

Voici ce qu'on lit dans les *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de M^{me} Récamier*:

« Sa beauté avait en peu d'années achevé de s'épanouir; elle avait en quelque sorte passé de l'enfance à

la splendeur de la jeunesse. Une taille souple et élégante, des épaules, un cou, de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des bras charmants quoique un peu minces, des cheveux châtain naturellement bouclés, le nez délicat et régulier, un éclat de teint incomparable qui éclipsait tout, une physionomie pleine de candeur et parfois de malice, et que l'expression de la beauté rendait irrésistiblement attrayante, quelque chose d'indolent et de fier, la tête la mieux attachée. C'était bien d'elle qu'on eût le droit de dire ce que saint Simon a dit de la duchesse de Bourgogne: que sa démarche était celle d'une déesse sur les nuées. Telle était M^{me} Récamier à dix-huit ans. »

Mais quittons un moment cette beauté féminine, que nous reverrons bientôt à Coppet.

Après quelques jours passés chez M^{me} Récamier, M^{me} de Staël, croyant pouvoir habiter la France en toute sécurité, retourna dans sa maison de campagne. Mais les idées d'indépendance semées dans le roman de *Delphine* et les *Dernières vues de politique et de finance*, publiées l'année précédente par M. Necker, portèrent ombrage au gouvernement français. Quelques jours seulement s'étaient écoulés, lorsqu'un officier de gendarmerie se présenta chez elle, porteur d'une lettre signée de Bonaparte, qui lui donnait l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris.

C'était en 1805. M^{me} de Staël partit pour l'Allemagne, où Benjamin Constant, l'un de ses plus sincères amis, voulut l'accompagner. Elle se rendit d'abord à Weimar, et durant un séjour de trois mois dans cette ville, elle y étudia la littérature allemande dans ses entretiens avec Göthe, Wieland et Schiller. Elle fit ensuite un assez long séjour à Berlin, où elle reçut les hommages de toutes les personnes de distinction et fit la connaissance du fameux écrivain Schlegel, avec qui elle fut étroitement liée et qu'elle ramena avec elle à Coppet, lorsque la mort de son père l'y rappela (1804). On peindrait difficilement ce qu'elle éprouva lorsqu'elle apprit cette mort. Sa tendresse pour son père était une espèce de culte; elle ne se consola jamais d'une perte aussi douloureuse.

Tant de chagrins accumulés avaient considérablement altéré la santé de M^{me} de Staël. Eprouvant le besoin de respirer l'air du midi, elle partit pour l'Italie. Le beau ciel de Naples, les chefs-d'œuvre de l'art, les souvenirs de l'antiquité, lui ouvrirent des sources de jouissances qui lui étaient restées inconnues jusqu'alors; elle sembla revivre à ces impressions nouvelles. Elle revint à Coppet dans l'été de 1805, et passa une année soit à Coppet, soit à Genève, où plusieurs de ses amis étaient réunis. Pendant ce temps elle commença à écrire *Corinne*, celui de ses ouvrages qui eut le plus de retentissement, et qui était un vivant reflet des impressions qu'elle rapportait de son voyage.

L'année suivante, son amour pour la France la fit rapprocher de Paris à la distance de quarante lieues qui lui était permise. Elle alla s'établir à Auxerre et ensuite à Rouen. Peu de temps après, Fouché, qui était ministre de la police, lui permit de se fixer à douze lieues de Paris, dans une terre appartenant à M. de

Castellane. Ce fut là qu'elle termina *Corinne* et qu'elle en surveilla l'impression.

(*La suite prochainement.*)

L. M.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

IV.

— Ce que j'ai vu.

— Vous sortez d'un rêve, ma fille; vous avez dormi longtemps la tête sur mes genoux.

— Moi!.. là?... non... c'est impossible...

— Pourquoi donc?

— Parce que j'ai suivi la fée en Allemagne et en Amérique; parce que, contrairement à la loi humaine, il m'a été donné de voir ce que j'étais dans les deux existences qui, pour moi, ont précédé celle-ci.

Et se couvrant la figure de ses deux mains, Marceline murmura ce mot: Expiation!

Bien que je ne crusse à rien de surnaturel dans le rêve de la jeune fille, sa pâleur, sa voix tremblante, l'expression presque farouche de ses yeux noirs, tout ce que j'observais en elle me troublait malgré moi. Je n'osais la faire parler; cependant j'avais hâte d'apprendre ce qui l'avait bouleversée à ce point.

— Marceline, ma chère enfant, lui dis-je en passant mon bras sous le sien, retournons vite à Regny; nous sommes en retard de plus d'une heure pour le dîner.

— Eh! que m'importe?

— Je vous avoue que je tombe en défaillance, ma fille; vous oubliez que nous avons déjeuné avant de partir.

— Allons, répondit tristement Marceline, il ne faut pas que vous ayez faim parce que je suis incapable de manger.

La route se fit silencieusement. Je n'osais interroger la jeune fille, de peur d'augmenter encore la souffrance peinte sur son visage.

Pendant le dîner auquel, malgré mes instances, la pauvre enfant toucha à peine, nous n'échangeâmes que quelques mots insignifiants. Qu'aurions-nous dit en dehors de ce qui préoccupait Marceline?

Une confidence devenait absolument nécessaire, il y avait un abîme entre nous: l'inconnu.

En sortant de table, nous visitâmes Regny, que l'on peut mettre au nombre des plus jolis villages de Savoie; puis, dans notre excursion, découvrant un site enchanteur, nous nous assîmes de nouveau sous un noyer qui domine un coteau verdoyant.

Rien de plus pittoresque que ce lieu d'où le regard monte de colline en colline jusqu'aux montagnes qui ferment l'horizon.

Sur ces ondulations de terrain qui forment les premiers degrés d'un gradin gigantesque, sont parsemés des villages aux clochers étincelants et de grands bois sur lesquels l'œil s'arrête avec plaisir, tandis qu'au premier plan un gai ruisseau aux écailles d'acier poli se tord entre les deux prairies inclinées qui lui font un lit voluptueux.

Marceline devait subir comme moi l'influence calmante de ce beau paysage; peu à peu son front prit une expression plus sereine, sa bouche eut un frémissement. Je vis qu'elle allait parler.

— Croyez-vous, madame, me demanda-t-elle en appuyant sa charmante tête brune sur mon épaule, croyez-vous qu'antérieurement à notre naissance, nous ayons déjà vécu sur cette terre?

— Ah! chère enfant, m'écriai-je, quelle question!... Qui pourrait affirmer la moindre chose à cet égard?

— Aussi ne vais-je pas si loin, reprit Marceline. Je voudrais seulement savoir si cette idée ne vous paraît pas trop absurde.

— Non; il est même certains mystères qu'une telle croyance tendrait à expliquer. Les sympathies et les répulsions instinctives, par exemple, les vocations prononcées pour tel art ou telle science qui, chez quelques privilégiés, tiennent lieu d'études,

les notions intuitives que possèdent beaucoup de gens sur des choses ou des lieux qu'ils n'ont jamais vus.

Ne serait-ce point qu'à son insu l'âme conserve quelques vagues réminiscences d'un état antérieur?

— Oui, ce doit être cela, dit Marceline. Dans ma vision...

— Votre rêve, ma fille; je soutiens que vous avez dormi.

— Eh bien, dans mon rêve, je me suis vue sous deux formes différentes.

— Voilà qui n'a rien d'extraordinaire: les songes sont pleins d'inexplicables bizarreries.

— Celui-là, si c'en est un, je ne puis le croire, m'a laissé une impression si profonde que je m'en souviendrai toute ma vie.

— Pouvez-vous le raconter?

— A présent, oui: plus tôt cela m'eût été impossible. J'étais trop douloureusement affectée par ce que j'ai vu.

La jeune fille se recueillit quelques instants: puis, après avoir passé sa main sur son front brûlant, elle commença son récit d'une voix mal assurée.

— Vous prétendez que j'ai dormi, madame, fit Marceline d'une voix pleine de doute; il me semble cependant que j'étais debout devant l'autel druidique, quand une créature aérienne d'une idéale beauté m'est apparue.

— Tu m'as évoquée, me dit-elle, que me veux-tu?

La splendeur de ce corps lumineux dont les vêtements même m'éblouissaient, m'avait ôté la voix. Je remuai les lèvres sans pouvoir répondre.

— Tu veux savoir pourquoi, née dans la classe laborieuse, tu n'as pas les modestes vertus, la patiente résignation des ouvriers? reprit la fée.

J'inclinai la tête.

— Eh bien, sache que tu expies le mauvais emploi que tu as fait d'un rang élevé, d'une immense fortune et d'une autorité presque sans limites.

— Ah! vous vous trompez, madame, m'écriai-je, je n'ai jamais possédé aucune de ces faveurs.

— Je veux te prouver le contraire, répondit la fée. Vois!

Et touchant mon front d'une baguette magique qui lançait des éclairs, elle me transporte dans une habitation seigneuriale d'outre-Rhin.

Si l'étrangeté de ce phénomène me causa un profonde surprise, elle s'accrut encore lorsque je vis l'intérieur de ce château que je croyais ne pas connaître, et où tout m'apparaissait comme si je l'avais quitté la veille.

Ces grandes salles, décorées avec plus de richesse que de bon goût et de véritable élégance, ces vieux meubles de chêne sculptés, ces dressoirs couverts d'argenterie massive, ces lits enveloppés de lourdes étoffes de soie et placés sur des estrades, ces tapisseries historiques, ces armures, cette longue série de portraits, loin de produire sur moi l'effet des choses inconnues, semblaient au contraire rouvrir à mon esprit un certain champ d'idées que je parcourais avec délices.

Dans la moins spacieuse de ces salles, la fière baronne Wilhelmine de Krausnach s'entretenait avec son frère, le comte Frédéric de Berschfelden, colonel de hulans au service de l'empereur d'Autriche.

Pas plus que les tentures, les meubles, la disposition même du château, ces deux figures ne m'étaient inconnues; je me rappelais parfaitement la tournure distinguée du comte, son beau visage mélancolique, son front grave, où quelque peine profonde avait laissé son cachet.

La baronne n'était pas non plus une étrangère à mes yeux; je comprenais instinctivement que j'avais dû remarquer déjà sa haute taille droite, qui eût fait honneur à un hulan du régiment de son frère, sa tête alière couronnée de cheveux d'un blond ardent, ses traits inflexibles, ses yeux bleus sans douceur, ses lèvres fines et ses gestes impérieux; cependant il restait encore un voile sur mon esprit.

La fée qui se tenait à ma droite le fit tomber en murmurant à mon oreille:

(*La suite prochainement.*)

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.